

Délégués de secteur

André ARTIGE et Vivien VENTALON :

- Prestieux, Serre, Ribière, sur la Besse, Chez Persat, Préchonnet, Chazoule, La Servolle, Chez le Boubou, Moulin d'Artiges, Moulin de Corne, Corne, Chez Verdier, Artiges, Coignet, La Longerie, Puy Raynaud.

Bernard DEBOTE et Louis VERNY :

- rue du Dr MABRUT, impasse des Bruyères, allée des Marronniers, rue des Aubépines, impasse de la Treille, rue des Ecoles (côté école primaire), Farreyrolles, Les Ribbes, La Ceppe, Tauvert, Le Saleix, Chalamel, Chaluset, Moulin de Lavergne, Moulin du Saleix, Moulin de la Clidane, la Gare.

Michel BRIGAULT et Olivier SPINOUBE :

- route de Tulle (haut), rue des Ecoles (côté collège), impasse du Collège, rue de l'Hôtel de Ville, rue des Verroux (+ Ets Fargeix), lotissement des Verroux.

Cédric GRÉMONT et Gérard CHAUCOT :

- avenue de la Gare, impasse des Rochers, lotissement de Gimard, ZA les Plaines de Gimard, Gimard, promenade de l'Espinasse, route des Granges, allée Marcel Pagnol.

Anne BAUDRIER et Chantal OLLIER :

- Route de Clermont (de l'avenue de la Gare à la place de La Poste), rue de l'Eglise, rue de la Bouteille (haut), place de la Poste, chemin de l'Etang, impasse des Lilas, rue des Peupliers.

Michelle MILLIROUX et Véronique BARRIÈRE :

- Route de Clermont (place de la Poste jusqu'à haut de Bourg-Lastic), rue des Pommiers, rue des Pervenches, route de Lastic (jusqu'au cimetière), rue des Sources, rue Amélie Murat, rue Georges Brassens, rue de la Tuilerie, la Tuilerie, allée des Hêtres.

Marie-Claire ACHARD et Paulette MAGNOL :

- Bas de la route de Tulle (à partir de la Gendarmerie), rue du Stade, rue des Dillures, lotissement Combrady, rue des Chênes, allée des Fleurs, rue de Chazel.

Jean-François BIZET :

- Lagarde, Fougères.